



**Conseil d'administration  
du Programme des Nations Unies  
pour le développement, du Fonds  
des Nations Unies pour la population  
et du Bureau des Nations Unies  
pour les services d'appui aux projets**

Distr. générale  
21 décembre 2020  
Français  
Original : anglais

**Première session ordinaire de 2021**  
1<sup>er</sup> au 4 février 2021, New York  
Point 5 de l'ordre du jour provisoire  
**Programmes de pays et questions connexes**

**Descriptif de programme de pays pour la Chine  
(2021-2025)**

**Table des matières**

	<i>Page</i>
I. Rôle du PNUD au regard du Plan-cadre de coopération des Nations Unies pour le développement durable .....	2
II. Priorités du programme et partenariats .....	6
III. Administration du programme et gestion des risques.....	11
IV. Suivi et évaluation.....	12
<b>Annexe</b>	
Cadre de résultats et d'allocation des ressources pour la Chine (2021-2025).....	14



## I. Rôle du PNUD au regard du Plan-cadre de coopération des Nations Unies pour le développement durable

### Contexte national

1. Au cours des 40 dernières années, la Chine s'est rapidement développée pour devenir la deuxième économie mondiale et un pays à revenu intermédiaire de la tranche supérieure<sup>1</sup>. Elle est la seule nation dont le niveau de développement humain est passé de faible à élevé depuis 1990 (elle occupe la 85<sup>e</sup> place dans le classement mondial relatif à cet indice)<sup>2</sup>. Le pays a connu une croissance inclusive, caractérisée par une forte réduction de la pauvreté rurale absolue (97,5 % en 1978, contre moins de 1 % fin 2019)<sup>3</sup>. Le 4 décembre 2020, la Chine a annoncé avoir atteint son objectif d'élimination de l'extrême pauvreté rurale d'ici à 2020. Elle n'a cessé d'accomplir des progrès dans le domaine des sciences et des technologies et de grimper dans le classement mondial en matière d'innovation. Elle a fait des avancées dans la lutte contre les changements climatiques : en 2018, un tiers des investissements mondiaux dans les énergies renouvelables provenait de Chine (pour un montant estimé à 88,5 milliards de dollars)<sup>4</sup> et le pays représentait le premier marché intérieur et extraterritorial pour l'énergie éolienne<sup>5</sup> et solaire<sup>6</sup>.

2. L'économie chinoise « passe d'une phase de croissance rapide à une phase de développement de haute qualité », processus qui restera une priorité dans le 14<sup>e</sup> plan quinquennal de développement économique et social<sup>7</sup>. Le taux de croissance du produit intérieur brut (PIB) de la Chine, qui était de 6,1 % en 2019<sup>8</sup>, était élevé au niveau mondial, mais inférieur à la moyenne de 10 % enregistrée sur la période 1978-2010<sup>9</sup>. L'évolution de la situation économique, conjuguée à l'aggravation des problèmes liés à l'environnement et aux inégalités, au vieillissement de la population et à la transformation technologique, a poussé la Chine à promouvoir « un développement innovant, coordonné, vert, ouvert et profitant à tous et à toutes (...) »<sup>10</sup>, comme énoncé dans le plan national d'exécution du Programme de développement durable à l'horizon 2030. Comme c'est le cas dans les pays du monde entier, le principal défi à relever à l'avenir en vue de réaliser les objectifs clés de développement durable sera de veiller à ce que personne ne soit laissé de côté.

3. Le Gouvernement chinois considère 2020 comme une année charnière dans la réalisation de son objectif, vieux de 40 ans, d'une « société Xiaokang » (c'est-à-dire une société modérément prospère à tous les niveaux) et dans la définition de nouveaux objectifs à long terme. Il s'agit notamment « de parvenir à une modernisation socialiste en Chine »<sup>11</sup>, caractérisée par une position dominante en matière d'innovation technologique, une économie forte, la croissance du groupe à revenu intermédiaire, un

<sup>1</sup> <https://datahelpdesk.worldbank.org/knowledgebase/articles/906519-world-bank-country-and-lending-groups>.

<sup>2</sup> <http://www.hdr.undp.org/en/data>.

<sup>3</sup> Bureau national de statistique de la Chine.

<sup>4</sup> <https://www.unenvironment.org/resources/report/global-trends-renewable-energy-investment-2019>.

<sup>5</sup> <https://gwec.net/51-3-gw-of-global-wind-capacity-installed-in-2018/>.

<sup>6</sup> <https://www.irena.org/publications/2019/Mar/Renewable-Capacity-Statistics-2019>.

<sup>7</sup> Rapport présenté par le Président Xi Jinping au 19<sup>e</sup> Congrès national du Parti communiste chinois le 3 novembre 2017, disponible à l'adresse suivante :

[http://www.xinhuanet.com/english/special/2017-11/03/c\\_136725942.htm](http://www.xinhuanet.com/english/special/2017-11/03/c_136725942.htm).

<sup>8</sup> Bureau national de statistique de la Chine.

<sup>9</sup> <https://donnees.banquemondiale.org/indicateur/NY.GDP.MKTP.KD.ZG?locations=CN>.

<sup>10</sup> [https://www.fmprc.gov.cn/mfa\\_eng/wjb\\_663304/zzjg\\_663340/bmdyys\\_/664814/gjlb\\_664818/3432\\_664920/3435\\_664926/t1405596.shtml](https://www.fmprc.gov.cn/mfa_eng/wjb_663304/zzjg_663340/bmdyys_/664814/gjlb_664818/3432_664920/3435_664926/t1405596.shtml).

<sup>11</sup> [http://www.xinhuanet.com/english/special/2017-11/03/c\\_136725942.htm](http://www.xinhuanet.com/english/special/2017-11/03/c_136725942.htm).

accès équitable aux services publics de base pour tous et pour toutes et un environnement fondamentalement amélioré. Le Gouvernement s'appuie sur ces réalisations pour établir des partenariats avec d'autres pays, notamment dans le cadre de l'initiative « Une Ceinture et une Route », que la Chine propose comme moyen de parvenir à l'intégration économique et au développement interconnecté et de contribuer à l'exécution du Programme 2030.

4. La Chine élabore son 14<sup>e</sup> plan quinquennal (2021-2025), qui est l'expression de son ambition de promouvoir un développement inclusif en passant à une économie verte, en réduisant davantage la pauvreté et en accroissant le bien-être de sa population, ainsi qu'en recourant aux réformes et à l'innovation pour surmonter les obstacles au développement. Le programme de pays du PNUD, établi au titre du Plan-cadre de coopération des Nations Unies pour le développement durable pour la période 2021-2025, appuiera la réalisation de ces objectifs.

### Principaux défis en matière de développement

5. La Chine, qui reste le pays en développement le plus peuplé, essaie de remédier à « un développement déséquilibré et inadéquat et de répondre à l'aspiration croissante des peuples à une vie meilleure »<sup>12</sup>. Son économie risque en outre de ralentir, en raison de la détérioration de l'environnement mondial dans le contexte de l'épidémie de maladie à coronavirus (COVID-19). Cette situation a des répercussions immédiates sur la réalisation des objectifs de développement durable, en particulier la prévention d'une rechute dans l'extrême pauvreté et la lutte contre la pauvreté multidimensionnelle.

6. La Chine est l'une des sociétés qui vieillissent le plus rapidement au monde, du fait de la baisse de la fécondité et de l'augmentation de l'espérance de vie ; les personnes âgées de plus de 60 ans représenteront 28,4 % de la population d'ici à 2035<sup>13</sup>. Cet état de fait a de graves conséquences sur la réalisation des objectifs de développement durable. La productivité doit augmenter pour maintenir la croissance en dépit de la réduction de la main-d'œuvre, tandis que les systèmes de retraite et d'assistance sociale doivent être adaptés en conséquence, en vue de garantir un niveau de vie décent aux personnes âgées.

7. Malgré les avancées considérables faites dans la réduction de la mortalité maternelle et néonatale, l'amélioration de l'espérance de vie des femmes et la scolarisation des filles à tous les niveaux de l'enseignement public, l'égalité des genres est un défi qu'il faut relever si l'on tient à ne laisser personne de côté. Les conséquences de l'inégalité de genre sont visibles tout au long du cycle de vie et vont du rapport de masculinité asymétrique à la naissance à la participation plus faible des femmes au marché du travail (61,3 % pour les femmes contre 75,9 % pour les hommes)<sup>14</sup> et à l'écart croissant entre les salaires<sup>15</sup>. Le PIB par habitant des hommes est supérieur de 53 % à celui des femmes<sup>16</sup>.

8. L'économie évolue vers une croissance basée sur l'innovation et la productivité, tirée par les nouvelles technologies. Cependant, le marché du travail montre des signes de polarisation en raison des lacunes en matière d'éducation, de compétences et autres<sup>17</sup>. Si le secteur technologique crée des emplois, l'emploi est en baisse dans

<sup>12</sup> [http://www.xinhuanet.com/english/special/2017-11/03/c\\_136725942.htm](http://www.xinhuanet.com/english/special/2017-11/03/c_136725942.htm).

<sup>13</sup> <https://population.un.org/wpp/>.

<sup>14</sup> [http://hdr.undp.org/sites/all/themes/hdr\\_theme/country-notes/CHN.pdf](http://hdr.undp.org/sites/all/themes/hdr_theme/country-notes/CHN.pdf).

<sup>15</sup> [https://www.cn.undp.org/content/china/en/home/library/human\\_development/national-human-development-report-special-edition.html](https://www.cn.undp.org/content/china/en/home/library/human_development/national-human-development-report-special-edition.html).

<sup>16</sup> [http://hdr.undp.org/sites/default/files/hdro\\_statistical\\_data\\_table4.pdf](http://hdr.undp.org/sites/default/files/hdro_statistical_data_table4.pdf).

<sup>17</sup> <http://documents.worldbank.org/curated/en/656701571146993973/pdf/Progress-and-Challenges-of-Upper-Secondary-Education-in-China.pdf>.

d'autres secteurs. En pleine croissance, l'économie à la tâche repose sur les travailleurs flexibles, notamment les travailleurs migrants (37,5 % de l'emploi total)<sup>18</sup>. Si certains peuvent participer volontairement aux régimes d'assurance de base en tant que salariés flexibles, un nombre considérable d'entre eux demeurent encore en dehors de ces régimes.

9. La Chine a annoncé qu'elle augmenterait ses contributions prévues déterminées au niveau national, adopterait des politiques et mesures plus vigoureuses, redoublerait d'efforts pour atteindre le pic de ses émissions de CO<sub>2</sub> avant 2030 et s'efforcerait de réaliser la neutralité carbone d'ici à 2060. Les problèmes liés à l'économie à forte intensité de carbone, à la pollution et à la gestion non durable des ressources restent redoutables. En 2016, l'exposition médiane annuelle aux particules de 2,5 micromètres ou moins de diamètre était plus de quatre fois supérieure aux recommandations de l'Organisation mondiale de la Santé<sup>19</sup>. En 2019, environ 60,6 % de la population vivait en zone urbaine et 848 millions de personnes avaient quitté les zones rurales<sup>20</sup>. Ce phénomène aggrave d'autres difficultés : entre les années 1950 et le début du XXI<sup>e</sup> siècle, la Chine a perdu environ 60 % de ses zones humides côtières ; la superficie des mangroves est passée de 50 000 à 22 000 hectares, et des pertes importantes ont été observées dans les zones humides des estuaires et des baies, les écosystèmes des récifs coralliens et d'autres grandes zones<sup>21</sup>. Les terres agricoles ont diminué chaque année au cours de la période récente. En outre, l'érosion des sols représente un problème pour l'agriculture et les moyens de subsistance durables. Le volume des déchets urbains a presque été multiplié par sept entre 1979 et 2013<sup>22</sup>.

### Ne laisser personne de côté et cibler l'action

10. Le programme cible les groupes les plus susceptibles d'être laissés de côtés : tous les groupes vulnérables vivant dans des régions sous-développées ; les personnes handicapées ; les personnes âgées ; les petits exploitants agricoles ; les jeunes, en particulier ceux qui ne sont pas scolarisés, employés ou en cours de formation ; les personnes vivant avec le VIH ; les femmes, dont beaucoup sont victimes de discrimination malgré une législation neutre du point de vue du genre. Il existe de multiples chevauchements entre ces groupes, dont les vulnérabilités sont encore exacerbées par les changements climatiques, la dégradation de l'environnement et les difficultés d'ordre médical. Par exemple, les communautés rurales sont de plus en plus âgées et de moins en moins instruites : 33,6 % des ouvriers agricoles sont âgés de plus de 55 ans et n'ont reçu qu'une éducation primaire ou sont analphabètes<sup>23</sup>.

11. Les difficultés auxquelles est confrontée l'économie en transition, notamment le ralentissement de la croissance, l'aggravation des inégalités et la dégradation de l'environnement, ont des effets comparativement plus graves sur les personnes laissées de côté. La pauvreté multidimensionnelle a moins diminué que la pauvreté de revenu<sup>24</sup>. Les données officielles témoignent d'un développement inégal entre les provinces chinoises. Beijing, Shanghai et Tianjin présentent le niveau de

<sup>18</sup> Bureau national de statistique de la Chine.

<sup>19</sup> <https://www.who.int/china/news/detail/02-05-2018-who-issues-latest-global-air-quality-report-some-progress-but-more-attention-needed-to-avoid-dangerously-high-levels-of-air-pollution>.

<sup>20</sup> Bureau national de statistique de la Chine.

<sup>21</sup> Ministère chinois des ressources naturelles.

<sup>22</sup> [https://www.uncrd.or.jp/content/documents/5687\[Nov2017\] China.pdf](https://www.uncrd.or.jp/content/documents/5687[Nov2017] China.pdf).

<sup>23</sup> Troisième Recensement national de l'agriculture, réalisé par le Bureau national de statistique de la Chine. **Error! Hyperlink reference not valid.**

<sup>24</sup> Près de 4 % des Chinois sont confrontés à la pauvreté multidimensionnelle, tandis qu'environ 17 % y sont vulnérables. [http://hdr.undp.org/sites/default/files/mpi\\_2019\\_table\\_1.pdf](http://hdr.undp.org/sites/default/files/mpi_2019_table_1.pdf).

développement humain le plus élevé, tandis que le Tibet, le Yunnan, le Guizhou, le Qinghai et le Gansu figurent au bas de l'échelle<sup>25</sup>.

### **L'avantage comparatif du PNUD**

12. En raison de l'ampleur et de la rapidité de l'évolution de la situation, les problèmes de développement auxquels la Chine est confrontée exigent d'œuvrer dans l'ensemble des systèmes et des secteurs en vue de définir des solutions globales et des interventions porteuses de changement.

13. Pour ce faire, le PNUD dispose de quatre avantages : il est le seul organisme à soutenir les trois piliers du développement, à savoir les secteurs économique, social et environnemental ; b) il entretient une relation de confiance avec le Gouvernement dans l'ensemble des ministères et des secteurs d'activité, ce qui permet de mettre en œuvre une analyse et des solutions intégrées ; c) il peut s'appuyer sur ses solides réseaux mondiaux, notamment le Réseau mondial pour les politiques, les laboratoires d'accélération et les réseaux de bureaux de pays, pour mobiliser l'expertise internationale et technique aux fins du règlement des grands problèmes de développement et mettre en commun les expériences chinoises innovantes ; d) il peut travailler à l'échelon de la politique nationale, sur les plans local et communautaire au moyen de projets pilotes et directement avec les plus vulnérables. L'action entreprise dans chacun de ces niveaux permet d'appuyer la transformation aux autres niveaux.

14. L'Organisation des Nations Unies et le PNUD présentent des atouts distincts dans leur approche du développement, y compris lorsqu'il s'agit de mettre l'accent sur les groupes les plus vulnérables, l'égalité des genres, la durabilité environnementale, les valeurs et principes consacrés dans la Charte des Nations Unies, la transparence et l'application du principe de responsabilité. En tant que coresponsables du Programme 2030 et de la Charte des Nations Unies, ils sont bien placés pour aider le Gouvernement chinois à faire cadrer ses engagements internationaux avec les objectifs de développement durable en lui offrant une analyse et un soutien factuels et impartiaux.

### **Enseignements tirés de l'expérience**

15. L'évaluation du programme précédent a permis de prendre la mesure du rôle d'appui que jouait le PNUD aux fins de la réalisation des objectifs de développement durable. En effet, les résultats du programme ont contribué à la mise en œuvre des priorités de développement de la Chine<sup>26</sup>. Les principaux résultats ont consisté à tester de nouvelles idées, à stimuler l'expertise technique, ainsi qu'à renforcer et à promouvoir les meilleures pratiques internationales, tout en permettant d'opérer les transformations voulues et d'ouvrir la voie à de futures réformes. Le PNUD a fourni une plateforme d'échange d'informations, qui a permis à la Chine de faire part de son expérience au niveau international. La mise en concordance du soutien du PNUD avec les priorités chinoises et la collaboration de longue date avec les institutions publiques ont été essentielles pour atteindre, voire parfois dépasser, les objectifs et accroître les retombées de l'action menée. Cette réussite a découlé des expériences positives tirées des projets pilotes et de la coopération avec les institutions chinoises.

16. L'évaluation et les rapports internes ont fait état de difficultés, notamment celle de passer d'une approche par projet à une approche par portefeuille, le but étant

<sup>25</sup> [https://www.cn.undp.org/content/china/en/home/library/human\\_development/national-human-development-report-special-edition.html](https://www.cn.undp.org/content/china/en/home/library/human_development/national-human-development-report-special-edition.html).

<sup>26</sup> Bureau indépendant d'évaluation du PNUD, évaluation indépendante du programme de pays : Chine, 2019.

d'accroître les effets des interventions et d'accélérer le changement systématique. L'inégalité des engagements et des capacités des autorités et des populations locales a parfois requis un appui et une coordination plus importants de la part du PNUD. La nécessité de renforcer davantage les aspects liés au genre a été mise en lumière. Dans certains cas, les priorités du PNUD ne reflétaient pas suffisamment les efforts déployés par le Gouvernement ; il est nécessaire d'appuyer plus les zones dans lesquelles des projets pilotes en matière de développement durable sont menés. À l'avenir, le PNUD devra renforcer la coopération internationale et la coopération Sud-Sud avec la Chine, afin d'appuyer la réalisation des objectifs de développement durable et de demeurer flexible, en s'adaptant à un environnement en pleine évolution.

### **Contribution du PNUD à l'exécution du Plan-cadre de coopération des Nations Unies pour le développement durable**

17. Le programme est pleinement aligné sur les priorités nationales définies par le Gouvernement chinois et sur les engagements relatifs aux objectifs de développement durable. Il découle de la vision, articulée dans le Plan-cadre de coopération des Nations Unies pour le développement durable, d'un pays où les gens vivent dans le bien-être et la dignité et bénéficient d'un développement durable, innovant et inclusif, tout en soutenant ce développement dans les pays partenaires. Tirant parti de ses atouts en matière de technique, de coordination et de gouvernance, le PNUD fournira des conseils stratégiques intégrés et des solutions fondées sur des données probantes et appuiera la mise en œuvre aux niveaux national et local afin de favoriser trois transitions clefs : a) accélérer « la transition du pays d'une phase de croissance rapide à celle d'un développement de haute qualité » bénéficiant à tous et à toutes<sup>27</sup> ; b) accélérer la transition du pays vers une économie à faibles émissions de carbone et vers une croissance qui réduit les pressions sur l'environnement ; c) aider la Chine à aligner sa coopération internationale pour le développement, y compris la mise en commun des connaissances et des meilleures pratiques, sur les objectifs de développement durable.

## **II. Priorités du programme et partenariats**

### **Premier pilier**

#### **Un développement de haute qualité centré sur les personnes**

18. Le PNUD fournira des solutions de développement adaptées et intégrées destinées à aider à comprendre et à combattre la pauvreté multidimensionnelle, y compris au moyen d'interventions ciblant les groupes qui risquent de retomber dans la pauvreté et de l'élargissement des mesures de pauvreté au-delà des seuils financiers. Il s'agit de mettre en pratique les notions de développement vert et d'introduire les technologies vertes dans la campagne de revitalisation rurale du Gouvernement, de soutenir l'innovation dans le développement des coopératives rurales et de renforcer la sécurité et les services sociaux de base, en explorant des modèles d'assurance novateurs.

19. L'accent sera mis sur le renforcement de la résilience face aux changements climatiques, aux catastrophes naturelles et aux situations d'urgence liées à la santé publique, telles que la COVID-19. Pour ce faire, il conviendra d'élaborer des moyens d'alerte rapide, ainsi que des capacités de réponse et de relèvement en vue de réduire le risque que certains retombent dans la pauvreté.

---

<sup>27</sup> Ibid., voir la note de bas de page 7.

20. Le PNUD mettra l'accent sur les femmes et les jeunes des régions sous-développées. À cette fin, il renforcera les compétences et mettra en place des projets pilotes auprès des populations locales, afin de créer des systèmes de subsistance durables et qui tiennent compte des questions de genre, ainsi que des disparités entre les genres sur le lieu de travail, de la question de la prestation de soins non rémunérée et de la fracture numérique. Il renforcera les capacités et mettra en place des programmes pilotes de transformation pour contribuer à un développement coordonné entre différentes zones géographiques, rurales et urbaines.

21. Parmi les principaux partenaires figurent la Commission nationale du développement et de la réforme, le Ministère des affaires rurales et de l'agriculture, le Ministère du commerce, le Bureau du groupe directeur du Conseil d'État pour la réduction de la pauvreté et le développement, le Ministère de la science et de la technologie, le Ministère de la gestion des situations d'urgence, la Commission nationale de la santé, le Centre international de réduction de la pauvreté en Chine et les autorités locales.

22. Afin de favoriser un développement axé sur l'innovation et de lutter ainsi contre la pauvreté urbaine, le PNUD introduira des sources de données et des technologies novatrices visant à cartographier et à mesurer les moyens de subsistance urbains et à appuyer la mise en œuvre de politiques fondées sur des données probantes, en particulier dans les zones accueillant des projets pilotes d'innovation en faveur de l'exécution du Programme de développement durable à l'horizon 2030, sous la direction du Ministère de la science et de la technologie. Il s'attèlera à la protection sociale des travailleurs flexibles et migrants et mènera des activités de sensibilisation grâce à des recherches fondées sur des données probantes, en collaboration avec les parties prenantes concernées. Il coopérera avec le Ministère de l'industrie et des technologies de l'information en vue de renforcer la résilience des petites et moyennes entreprises pour leur permettre de mieux faire face aux crises, telles que la COVID-19, en s'appuyant sur les solutions numériques et les nouvelles technologies. Il encouragera la numérisation et la gouvernance des données, afin de répondre plus efficacement aux flux de population et de contribuer à l'atténuation des risques de catastrophes. Sur le plan environnemental, il renforcera la résilience des villes en promouvant les technologies intelligentes et à faibles émissions de carbone dans le cadre de l'urbanisation.

23. Au fur et à mesure de l'évolution démographique du pays, le PNUD appliquera une approche fondée sur le cycle de vie, en tenant compte de l'avenir du marché du travail. En collaboration avec le Gouvernement et d'autres organismes, notamment le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF), le Fonds des Nations Unies pour la population (FNUAP), l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture, la société civile et le secteur privé, le cas échéant, il mettra l'accent sur les compétences des travailleurs et sur les ruptures technologiques. Il améliorera la qualité de vie des personnes âgées en leur offrant des soins, des loisirs et une meilleure protection sociale. Le vieillissement a des incidences diverses selon le genre, d'un point de vue physiologique, psychologique, économique et social<sup>28</sup>. Les interventions seront adaptées aux différents besoins des hommes et des femmes. Le PNUD encouragera l'apprentissage tout au long de la vie et s'emploiera à réduire le fossé numérique entre les générations. En vue de préparer la quatrième révolution industrielle, il collaborera avec le Gouvernement afin :

a) De mettre en œuvre des solutions techniques inclusives, notamment en ce qui concerne l'acquisition de compétences, la reconversion professionnelle et le perfectionnement ; l'apprentissage tout au long de la vie ; la formation des formateurs

<sup>28</sup> <https://www.unfpa.org/sites/default/files/pub-pdf/Ageing%20report.pdf>.

et l'amélioration de l'accès aux emplois dans les professions émergentes, y compris les biens durables ; l'économie circulaire, les technologies à faibles émissions de carbone, la revitalisation rurale, l'urbanisation, la lutte contre les préjugés ou normes sociales fondés sur le genre et l'aide aux personnes âgées ;

b) D'aider la Chine à orienter l'éducation vers les emplois de l'avenir, en assurant la coordination entre le Gouvernement, les industries, les établissements de formation, les associations industrielles, etc. ;

c) D'orienter les mises à jour des politiques en matière de technologie au service du développement, en mettant l'accent sur la réduction des écarts de revenus et des disparités entre les genres, tout en renforçant les capacités des personnes défavorisées par l'évolution technologique. Le PNUD explorera certaines notions, telles que le revenu minimum universel. Il collaborera avec la Fédération de la jeunesse chinoise en vue de soutenir l'entrepreneuriat des jeunes, de renforcer les capacités et de mettre en commun les meilleures pratiques dans toute la région Asie-Pacifique.

24. Le PNUD collaborera avec ses homologues gouvernementaux, les organismes des Nations Unies, notamment l'Entité des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes et le Programme commun des Nations Unies sur le VIH/sida et, le cas échéant, le secteur privé et le grand public, en vue de créer un environnement favorable aux groupes vulnérables, le but étant de les inclure dans le développement durable du pays et de lutter contre la stigmatisation et la discrimination. Il s'agira notamment de mener des activités de sensibilisation et de promotion, ainsi que de projets pilotes à l'échelle locale.

25. Pour faciliter les interventions susmentionnées et ne laisser personne de côté, le PNUD soutiendra l'introduction, la conception et l'application de politiques de planification et de financement axées sur les objectifs de développement durable. Afin d'exploiter les financements publics et privés, il mettra à profit sa plateforme de financement en faveur des objectifs de développement durable et encouragera l'adoption de solutions de financement numériques et novatrices incluant les banques multilatérales de développement, la Banque populaire de Chine, le secteur privé, le cas échéant, le FNUAP, l'UNICEF et le milieu universitaire. Cette démarche facilitera l'adoption de nouvelles mesures de gestion de l'incidence destinées au financement et à l'incubation d'investissements ou d'entreprises à vocation sociale et susceptibles de recevoir le soutien des banques aux fins du développement du pays.

26. Le PNUD continuera de faire appel aux volontaires en tant que ressources à part entière dans le cadre de la mise en œuvre, en collaborant avec le programme des Volontaires des Nations Unies, sur approbation du Gouvernement, l'objectif étant de soutenir la reconnaissance, la facilitation et l'intégration de l'action bénévole auprès de l'ensemble des partenaires.

## **Deuxième pilier**

### **Une planète plus saine et un environnement résilient**

27. Afin de rester dans les limites de ce que la planète peut supporter et de garantir ainsi le bien-être mondial, le PNUD s'appuiera sur le Fonds pour l'environnement mondial pour continuer à promouvoir des « solutions fondées sur la nature » qui permettent de protéger, de gérer et de restaurer durablement les écosystèmes, à soutenir l'engagement de la Chine en faveur des protocoles environnementaux internationaux et à relever les défis sociaux et économiques. Il collaborera avec les ministères compétents, afin d'améliorer la gestion des zones protégées, des zones humides et des espèces menacées. Il facilitera l'élaboration des politiques, afin de

minimiser les incidences industrielles sur les écosystèmes fragiles en compensant les conséquences pour la biodiversité et le stockage du carbone.

28. Le PNUD s'efforcera de réduire la dégradation des terres, de renforcer la lutte contre la désertification, d'améliorer les réponses à la sécheresse, d'accroître la productivité et la sécurité alimentaire, ainsi que de renforcer et de continuer à mettre en œuvre la coopération avec l'Administration nationale des forêts et des prairies, afin d'améliorer la viabilité de l'environnement. Il s'attaquera aux pratiques agricoles non durables afin de réduire la pollution des sols et de l'eau ainsi que d'améliorer la protection de l'environnement aquatique et les niveaux d'utilisation de l'eau. Il apportera son soutien afin d'éliminer progressivement les engrais et les produits chimiques nocifs. Pour ce faire, il encouragera la production et l'utilisation de substituts naturels, renforcera la santé des sols et réduira les émissions.

29. Les écosystèmes sains apportent des avantages évidents au bien-être humain, tandis que les chocs environnementaux nuisent à la vie et aux moyens de subsistance, en particulier de ceux qui sont laissés de côté. Le PNUD appliquera des solutions qui tiendront compte du genre et de la nature et seront propices à renforcer la résilience des pauvres face aux chocs environnementaux, réduiront les effets néfastes des changements climatiques et protégeront la biodiversité. Il collaborera avec le Gouvernement et les entreprises à la création de moyens de subsistance écologiques, en mettant à l'essai des modèles d'assurance innovants et des systèmes de sécurité sociale équitables. Il fournira un appui technique à l'aide de son Initiative de financement de la protection de la diversité biologique et présentera les meilleures pratiques et solutions pour les initiatives de financement vert en Chine.

30. Afin d'accélérer le passage du pays à une économie à faibles émissions de carbone et à une société résiliente, le PNUD fournira un appui axé sur la tarification du carbone, l'échange de droits d'émission, la réduction des subventions aux combustibles fossiles et le renforcement de la résilience face aux changements climatiques. L'objectif est d'accélérer les transitions énergétiques, de réduire les émissions de gaz à effet de serre et d'améliorer les capacités à faire face aux changements climatiques. Le PNUD ciblera quatre domaines à forte empreinte de gaz à effet de serre, tant du côté de l'offre que de la demande : la mobilité, l'énergie, le secteur de la production et le secteur alimentaire. Il soutiendra les efforts déployés par le Gouvernement en vue de s'adapter aux changements climatiques par l'intermédiaire de projets pilotes de démonstration et de partage d'expériences, le but étant d'améliorer la résilience climatique.

31. Les principaux partenaires seront la Commission nationale du développement et de la réforme, le Ministère de l'écologie et de l'environnement, le Ministère des finances, le Ministère des ressources naturelles, l'Administration nationale des forêts et des prairies, le Ministère des affaires rurales et de l'agriculture, le Ministère des ressources en eau, le Ministère de l'industrie et des technologies de l'information, le Ministère de la science et de la technologie, le Ministère du logement et du développement urbain et rural, le Programme des Nations Unies pour l'environnement et l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture.

32. S'appuyant sur plus de 15 ans de promotion de l'hydrogène pour les transports renouvelables, le PNUD continuera de soutenir les politiques, les infrastructures et les chaînes de valeur relatives aux véhicules à pile à combustible. Il poursuivra ses efforts en matière de logistique verte, notamment d'emballages durables, afin de réduire les déchets solides, d'en diminuer le poids et de recycler les matériaux et les piles. Il introduira des solutions d'énergie renouvelable, hors réseau et à faibles émissions de carbone pour les entreprises ainsi que les populations urbaines et rurales au moyen de projets pilotes, en soutenant les économies d'énergie et en augmentant

l'efficacité énergétique. Dans le secteur de la production, il contribuera à développer et à appliquer des technologies avancées en vue d'éliminer progressivement les hydrochlorofluorocarbones, à élaborer des systèmes de moteurs efficaces et économes en énergie, à réduire, voire à éliminer, les polluants organiques persistants, à encourager les politiques d'interdiction des hydrochlorofluorocarbones et de réduction des polluants organiques persistants, ainsi qu'à promouvoir l'utilisation de thermomètres et de tensiomètres sans mercure. Il encouragera le Gouvernement à ratifier et à appliquer l'Amendement de Kigali au Protocole de Montréal relatif à des substances qui appauvrissent la couche d'ozone. Il travaillera avec la Commission nationale du développement et de la réforme, le Ministère de la science et de la technologie et d'autres organismes en vue de favoriser le respect des engagements pris dans le cadre des accords multilatéraux sur l'environnement et de promouvoir les technologies vertes et l'innovation, grâce à des travaux de recherche et de développement ainsi qu'à des applications pilotes destinées à améliorer les équipements et les services technologiques de l'industrie verte.

33. Afin de dissocier la croissance économique de l'incidence environnementale, le PNUD promouvra une économie circulaire visant à éliminer les déchets et à permettre une utilisation continue des ressources. Il encouragera la consommation durable au moyen de changements de comportement, d'activités de sensibilisation et d'éducation, et de modifications réglementaires concernant la gestion des déchets solides, y compris le recyclage, la prévention de la production de déchets et la réduction des déchets, en particulier dans les emballages. Il aidera la Chine à appliquer la loi sur la prévention et le contrôle de la pollution environnementale des déchets solides, à construire des « villes sans déchets », à classer les déchets ménagers urbains, à améliorer les capacités de gestion des déchets, ainsi qu'à réduire les déchets plastiques en mer. Le PNUD aidera le Gouvernement à réduire davantage les émissions par l'utilisation de technologies à haut rendement énergétique dans les secteurs à forte consommation d'énergie tout en promouvant d'autres solutions à faible teneur en carbone. Le PNUD aidera la Chine à accélérer le développement vert et à faible émission de carbone et à développer les énergies renouvelables.

### **Troisième pilier**

#### **La Chine en tant que partenaire pour le développement mondial et la coopération Sud-Sud**

34. Depuis sa réforme et son ouverture en 1978, la Chine a fait des progrès sans précédent, aidant 750 millions de personnes<sup>29</sup> à sortir de la pauvreté et contribuant grandement à la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement. À l'ère des objectifs de développement durable, elle continue de contribuer, dans le cadre de son engagement mondial par l'intermédiaire d'institutions multilatérales et d'accords bilatéraux avec des pays partenaires, à l'obtention de résultats en ce qui concerne diverses questions thématiques mondiales d'intérêt commun susceptibles d'appuyer la réalisation du Programme 2030. Parmi ces résultats figurent les découvertes scientifiques, les percées technologiques, les nouveaux mécanismes de protection sociale, les infrastructures, les diagnostics rapides des données, ainsi que les connaissances et les solutions mondiales sur des questions telles que la réduction de la pauvreté, l'énergie propre et la gestion des déchets.

35. Le PNUD vise à faciliter la réalisation des objectifs de développement durable dans le monde. Il s'associera aux institutions chinoises compétentes qui travaillent sur le développement durable et la réduction de la pauvreté, domaines dans lesquels il peut avoir un impact positif sur l'exécution du Programme 2030. Il facilitera la

<sup>29</sup> [http://english.scio.gov.cn/infographics/2019-10/17/content\\_75310420.htm](http://english.scio.gov.cn/infographics/2019-10/17/content_75310420.htm) ; [http://www.stats.gov.cn/tjsj/zxfb/201908/t20190812\\_1690526.html](http://www.stats.gov.cn/tjsj/zxfb/201908/t20190812_1690526.html).

participation de la Chine à la coopération internationale, notamment en matière de financement et d'investissement, en donnant des conseils sur les principes relatifs aux questions d'environnement, de société et de gouvernance, ainsi qu'à la transparence et à la responsabilité, l'objectif étant d'aider les acteurs étatiques, les banques de développement et d'autres entités chinoises à respecter et à appliquer de manière cohérente les meilleures pratiques internationales.

36. Le PNUD, qui a été l'un des premiers organismes à s'engager dans la coopération Sud-Sud avec la Chine et qui, en tant qu'acteur du développement, dispose de plus de cinq décennies d'expérience, approfondira ses relations avec le Ministère du commerce, le Ministère des affaires étrangères, l'Agence chinoise de coopération internationale pour le développement, la Commission nationale du développement et de la réforme, ainsi que d'autres ministères et institutions connexes pour renforcer la participation du Gouvernement à la coopération Sud-Sud en vue de répondre aux demandes en matière de développement et d'aide humanitaire. Dans ce contexte, il facilitera l'échange d'expériences, d'analyses et de meilleures pratiques au niveau international avec la Chine en vue d'accroître l'efficacité de sa coopération au service du développement. Dans l'ère post-COVID-19, il renforcera ses contributions au renforcement de la résilience, y compris par la promotion d'une croissance inclusive et la création d'emplois. Il soutiendra également la coopération internationale en matière de réduction des risques de catastrophes et de gestion des situations d'urgence en vue d'améliorer les résultats dans le domaine du développement, l'objectif étant de contribuer à la réalisation des objectifs de développement durable et de faire en sorte que personne ne soit laissé de côté.

37. Le PNUD approfondira la coopération avec la Chine et les parties concernées au sujet du renforcement des capacités et soutiendra la participation du pays à la réponse aux crises mondiales et sa coopération dans ce domaine, notamment dans le cadre de la coordination internationale, de la mise en commun des informations ainsi que des interventions d'urgence et de relèvement. L'engagement de l'ensemble du système des Nations Unies pour le développement, y compris le Bureau des Nations Unies pour la coopération Sud-Sud, sera renforcé.

### **III. Administration du programme et gestion des risques**

38. Le présent descriptif de programme de pays, élaboré avec le concours des partenaires nationaux, donne un aperçu de la contribution du PNUD aux résultats nationaux et constitue le principal moyen de rendre compte au Conseil d'administration de la mesure dans laquelle les résultats correspondent aux objectifs fixés et de l'utilisation des ressources allouées au programme. Pour chaque niveau (pays, région et siège), les responsabilités afférentes au programme de pays sont énoncées dans les politiques et procédures régissant les programmes et opérations du PNUD, ainsi que dans le dispositif de contrôle interne.

39. Le programme sera exécuté sur le plan national, sous la direction du Ministère du commerce, en sa qualité d'interlocuteur gouvernemental. Si nécessaire, l'exécution nationale peut être remplacée par l'exécution directe pour tout ou partie du programme en cas de force majeure, en concertation avec le Ministère. Il sera régulièrement fait part au Ministère des informations pertinentes sur les modalités de mise en œuvre. La politique harmonisée concernant les transferts de fonds sera appliquée en coordination avec les autres entités des Nations Unies de façon à gérer les risques financiers. Les définitions et les classifications des coûts afférents aux activités de programme et aux activités visant l'efficacité du développement seront appliquées aux différents projets concernés. La gestion du projet en partenariat avec

le Centre international chinois d'échanges économiques et techniques doit être conforme au manuel d'exécution nationale du PNUD.

40. Le programme s'appuiera sur un cadre de risques à cinq niveaux : a) les risques programmatiques : en cas de ralentissement économique, les priorités politiques peuvent être orientées vers l'accélération de la croissance plutôt que vers sa qualité. Le PNUD doit conserver une certaine souplesse et des capacités d'adaptation de haut niveau et contribuer à faire en sorte que la croissance ne soit pas promue au détriment du développement durable ; b) les risques opérationnels : les retards dus à l'évolution de la situation ou à des situations d'urgence nécessitent une planification d'urgence, des systèmes d'alerte rapide, des capacités de travail à distance et un solide plan de continuité des activités. La conformité des projets, y compris la tenue de registres des risques, permettra également de gérer les risques opérationnels ; c) les risques liés aux ressources : dans le contexte des pays à revenu intermédiaire de la tranche supérieure – disposant de ressources ordinaires minimales – le financement constitue un défi. Le PNUD doit diversifier le financement provenant de différents secteurs et partenaires en recourant à des modalités innovantes, avec l'accord du Gouvernement. Cet aspect est d'autant plus important que le moindre ralentissement peut réduire les dépenses sociales et environnementales ; d) les risques liés à la réputation : les éléments déclencheurs incluent les partenariats et la collecte de fonds. Le PNUD renforcera la diligence raisonnable en ce qui concerne les partenariats et le secteur privé ainsi que la coordination au niveau du siège aux fins de l'exécution dans les pays tiers. Des audits et des contrôles ponctuels seront effectués pour garantir la qualité ; e) les risques sociaux et environnementaux : le PNUD entreprendra une analyse approfondie des risques éventuels, sur la base des normes sociales et environnementales et du mécanisme d'application du principe de responsabilité.

#### IV. Suivi et évaluation

41. Les indicateurs de réalisation et de l'exécution des produits du PNUD ont été sélectionnés avec le Gouvernement et les partenaires nationaux. Le programme de pays et les indicateurs nationaux sont alignés sur le 14<sup>e</sup> plan quinquennal et les stratégies sectorielles, les objectifs de développement durable, les indicateurs du Plan-cadre de coopération des Nations Unies pour le développement durable et le plan stratégique du PNUD pour la période 2018-2021. Le contrôle de l'exécution et l'évaluation du programme seront effectués par l'intermédiaire des mécanismes participatifs du Plan-cadre de coopération des Nations Unies pour le développement durable.

42. En réponse à l'évaluation indépendante du programme de pays, le PNUD intensifiera le suivi des processus afin de recueillir des données de qualité ventilées par sexe, âge, zones rurales ou urbaines et handicap, entre autres, et mettra l'accent sur les incidences et les conséquences involontaires en recourant à des budgets dédiés au contrôle de l'exécution et à l'évaluation du programme. La proportion des programmes visant spécialement à promouvoir l'égalité des genres et l'autonomisation des femmes sera accrue conformément aux politiques de programmation du PNUD<sup>30</sup>.

43. Des méthodes novatrices (applications mobiles, mégadonnées) aideront le PNUD à recueillir et à analyser les statistiques, et à les communiquer à un public plus large. En collaboration avec le Gouvernement et les partenaires de l'ONU, le PNUD encouragera l'appropriation par le pays des indicateurs alignés sur les objectifs de

<sup>30</sup> Quinze pour cent, selon le marqueur genre du PNUD. [Stratégie du PNUD pour la promotion de l'égalité des sexes pour la période 2018-2021](#).

développement durable et aidera le Gouvernement à contextualiser ainsi qu'à intégrer les indicateurs et les niveaux cibles des objectifs dans les systèmes nationaux. Les approches participatives, y compris les évaluations des bénéficiaires, associeront l'ensemble des parties prenantes, ce qui renforcera la crédibilité et la transparence.

## Cadre de résultats et d'allocation des ressources pour la Chine (2021-2025)

**Priorité ou objectif du pays :** Populations et prospérité : un développement économique, social et humain de haute qualité, inclusif et équitable pour tous et pour toutes, tout au long de la vie

**Réalisation 1 énoncée dans le Plan-cadre de coopération (ou équivalent) faisant intervenir le PNUD :**

**Réalisation 1 énoncée dans le Plan-cadre de coopération des Nations Unies pour le développement durable :** La pauvreté relative et la pauvreté multidimensionnelles sont réduites et une meilleure coordination du développement fait que l'écart entre zones rurales et zones urbaines, et entre régions, s'atténue à mesure que plus de personnes, y compris de personnes issues de groupes marginalisés, tirent parti d'un développement économique de qualité, partagé, durable et axé sur l'innovation et ont davantage accès aux débouchés économiques que favorisent l'innovation, l'entrepreneuriat et la revitalisation rurale, ont un travail décent et des moyens de subsistance durables et peuvent exercer leur droit au développement en toute égalité, qu'elles soient femmes ou hommes.

**Réalisation correspondante du plan stratégique :** Réalisation 1 - Éliminer la pauvreté sous toutes ses formes et dans toutes ses dimensions

<i>Indicateurs de réalisation, niveaux de référence et niveaux cibles</i>	<i>Source des données et fréquence de la collecte et entité responsable</i>	<i>Produits indicatifs (indicateurs, niveaux de référence et niveaux cibles)</i>	<i>Principaux partenaires ou cadres de partenariat</i>	<i>Montant indicatif des ressources, par réalisation (en dollars des États-Unis)</i>
<p><b>Indicateur 1 :</b> Proportion de la population vivant en dessous du seuil de pauvreté national, par sexe et par âge (objectif de développement durable n° 2.1) (en lien avec l'indicateur 1.1 du Plan-cadre de coopération des Nations Unies pour le développement durable)</p> <p><b>Niveau de référence :</b> 0,6 % (2019)</p> <p><b>Niveau cible :</b> 0 (2025)</p> <p><b>Indicateur 2 :</b> Indice de développement humain de la Chine (en lien avec l'indicateur 1.2 du Plan-cadre de coopération des Nations Unies pour le développement durable)</p> <p><b>Niveau de référence :</b> 0,758 % (2018)</p> <p><b>Niveau cible :</b> 0,775 (2025)</p>	<p><b>Source des données :</b></p> <p>Commission nationale de la santé ;</p> <p>Bureau national de statistique ;</p> <p>Groupe directeur du Conseil d'État pour l'atténuation de la pauvreté et le développement ;</p> <p>Centre international de réduction de la pauvreté en Chine</p> <p>Ministère du commerce ;</p> <p>Ministère de la science et de la technologie ;</p> <p>Ministère des ressources humaines et de la sécurité sociale ;</p> <p>Ministère de l'éducation ;</p> <p>rapports ministériels ;</p> <p>rapport annuel du Conseil d'État sur les travaux du Gouvernement ;</p>	<p><b>Produit 1.1 : Développement, financement et application de solutions publiques et privées afin de réduire la pauvreté multidimensionnelle/d'accroître l'accès de la population aux revenus et de renforcer la résilience dans les zones sélectionnées</b> (en lien avec le produit 2.1 du Plan-cadre de coopération des Nations Unies pour le développement durable et avec le produit 1.3.1 du plan stratégique)</p> <ul style="list-style-type: none"> <li><b>Indicateur 1.1.a :</b> Montant des investissements publics et privés équitables et tenant compte de l'égalité des genres qui sont mobilisés en vue d'améliorer l'accès des personnes âgées, des femmes et des jeunes à des possibilités et à des services multiples</li> </ul> <p><b>Niveau de référence :</b> 0 (2020)</p> <p><b>Niveau cible :</b> 4 millions de dollars (2025)</p> <ul style="list-style-type: none"> <li><b>Indicateur 1.1.b :</b> Nombre de personnes (ventilé par sexe et par âge) bénéficiant de projets pilotes relatifs aux objectifs de développement durable dans lesquels il a été investi dans le cadre de partenariats public-privé.</li> </ul> <p><b>Niveau de référence :</b> 0 (2020)</p> <p><b>Niveau cible :</b> 10 millions (dont au moins 40 % de femmes ; 20 % de jeunes ; 20 % de personnes âgées) (2025)</p>	<p>Ministère du commerce, Ministère des finances, Ministère des ressources humaines et de la sécurité sociale, organismes des Nations Unies, Pacte mondial, universités et entreprises</p>	<p><b>Ressources ordinaires : 250 000 dollars</b></p> <p><b>Autres ressources : 57 730 000 dollars</b></p>

Indicateurs de réalisation, niveaux de référence et niveaux cibles	Source des données et fréquence de la collecte et entité responsable	Produits indicatifs (indicateurs, niveaux de référence et niveaux cibles)	Principaux partenaires ou cadres de partenariat	Montant indicatif des ressources, par réalisation (en dollars des États-Unis)
<p>Rapport national sur le développement humain ; PNUD</p> <p><b>Fréquence de la collecte :</b> Annuelle</p>	<p><b>Produit 1.2 : Renforcement des capacités, des fonctions et du financement des organismes gouvernementaux ciblés et de la société civile afin de réduire la stigmatisation et la discrimination des groupes marginalisés</b> (en lien avec le produit 1.4 du Plan-cadre de coopération des Nations Unies pour le développement durable et avec le produit 2.2.3 du plan stratégique)</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Indicateur 1.2</b> : Nombre de personnes (ventilé par : personnes handicapées, personnes vivant avec le VIH, travailleurs migrants, personnes âgées et jeunes) atteintes grâce aux campagnes de sensibilisation sur l'égalité des chances, des droits et des prestations. <b>Niveau de référence</b> : 0 (2020) <b>Niveau cible</b> : 1 million (dont au moins 40 % de femmes ; 20 % de jeunes ; 20 % de personnes âgées) (2025)</li> </ul> <p><b>Produit 1.3 : Renforcement des capacités des organismes gouvernementaux ciblés afin de faciliter une transition démographique tenant compte de l'égalité des genres grâce à une approche fondée sur le cycle de vie et à la préparation de l'avenir du marché du travail</b> (en lien avec les produits communs 1.6 et 2.4 du Plan-cadre de coopération des Nations Unies pour le développement durable)</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Indicateur 1.3</b> : Nombre de personnes (ventilé par sexe et par âge) bénéficiant de politiques et de programmes d'acquisition des compétences, de reconversion professionnelle et de perfectionnement tenant compte des questions de genre et axés sur l'approche du cycle de vie et l'avenir du marché du travail <b>Niveau de référence</b> : 0 (2020) <b>Niveau cible</b> : 50 000 (dont au moins 40 % de femmes ; 20 % de jeunes ; 20 % de personnes âgées) (2025)</li> </ul> <p><b>Produit 1.4 : Accès de la population urbaine pauvre des zones cibles à des mécanismes et à des services de protection sociale inclusifs</b> (en lien avec le produit 1.3 du Plan-cadre de coopération des Nations Unies pour le</p>			

Indicateurs de réalisation, niveaux de référence et niveaux cibles	Source des données et fréquence de la collecte et entité responsable	Produits indicatifs (indicateurs, niveaux de référence et niveaux cibles)	Principaux partenaires ou cadres de partenariat	Montant indicatif des ressources, par réalisation (en dollars des États-Unis)
<p>développement durable et avec le produit 1.1.2 du plan stratégique)</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Indicateur 1.4</b> : Nombre de personnes (ventilé par sexe et par âge) bénéficiant de projets pilotes relatifs à des modèles d'assurance novateurs et à des systèmes de sécurité sociale équitables</li> </ul> <p><b>Niveau de référence</b> : 0 (2020)</p> <p><b>Niveau cible</b> : 10 000 (dont au moins 40 % de femmes ; 20 % de jeunes ; 20 % de personnes âgées) (2025)</p>				
<p><b>Priorité ou objectif du pays</b> : Planète : la Chine est en transition vers un environnement plus durable et plus résistant</p>				
<p><b>Réalisation 2 énoncée dans le Plan-cadre de coopération (ou équivalent) faisant intervenir le PNUD</b> :</p>				
<p><b>Réalisation 3 énoncée dans le Plan-cadre de coopération des Nations Unies pour le développement durable</b> : Les habitants de la Chine et de la région jouissent d'un environnement plus sain et plus résilient</p>				
<p><b>Réalisation correspondante du plan stratégique</b> : Réalisation 2 – Accélérer les transformations structurelles propices au développement durable</p>				
<p><b>Indicateur 1</b> :</p> <p>Consommation d'énergie par unité de PIB</p> <p><b>Niveau de référence</b> :</p> <p>0,56 tonne (2018)</p> <p><b>Niveau cible</b> : À déterminer (2025)</p> <p><b>Indicateur 2</b> : Part des énergies renouvelables dans la consommation totale d'énergie finale (en lien avec l'indicateur 4.1 du Plan-cadre de coopération des Nations Unies pour le développement durable) (objectif de développement durable n° 7.2.1)</p> <p><b>Niveau de référence</b> :</p> <p>14,3 % (2018)</p> <p><b>Niveau cible</b> : 16 % (2025)</p>	<p><b>Source des données</b> :</p> <p>Ministère de l'écologie et de l'environnement ;</p> <p>Administration nationale des forêts et des prairies ;</p> <p>Ministère de l'industrie et des technologies de l'information ;</p> <p>Commission nationale du développement et la réforme ;</p> <p>Administration nationale de l'énergie ;</p> <p>rapports ministériels ;</p> <p>PNUD</p> <p><b>Fréquence de la collecte</b> :</p> <p>Annuelle</p>	<p><b>Produit 2.1 : Développement, financement et application de politiques d'adaptation au niveau cible (infranational) en vue d'aligner les systèmes qui tiennent compte de la nature sur les accords multilatéraux et les plateformes transfrontalières</b> (en lien avec le produit 3.4 du Plan-cadre de coopération des Nations Unies pour le développement durable et avec le produit 2.4.1 du plan stratégique)</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Indicateur 2.1</b> : Niveau d'alignement des nouvelles politiques et réglementations visant à promouvoir l'adaptation aux changements climatiques et l'atténuation de leurs effets, ainsi que la préservation de la biodiversité, en tenant compte des questions de genre et en s'appuyant sur les normes et pratiques internationales (sur une échelle de 1 à 3)</li> </ul> <p><b>Niveau de référence</b> : 1 (2020)</p> <p><b>Niveau cible</b> : 3 (2025)</p> <p><b>Produit 2.2 : Réduction (au niveau infranational) des émissions de gaz à effet de serre. Réduction en phase de la consommation de substances appauvrissant la couche d'ozone</b> (en lien avec le produit 4.2 du Plan-cadre de</p>	<p>Gouvernement, universités, secteur privé (entreprises de technologie, industries énergétiques traditionnelles, investisseurs), groupes de réflexion, organisations non gouvernementales, organisations de la société civile, organismes des Nations Unies</p>	<p><b>Ressources ordinaires</b> : 250 000 dollars</p> <p><b>Autres ressources</b> : 145 065 000 dollars</p>

Indicateurs de réalisation, niveaux de référence et niveaux cibles	Source des données et fréquence de la collecte et entité responsable	Produits indicatifs (indicateurs, niveaux de référence et niveaux cibles)	Principaux partenaires ou cadres de partenariat	Montant indicatif des ressources, par réalisation (en dollars des États-Unis)
		<p>coopération des Nations Unies pour le développement durable et avec le produit 2.1.1 du plan stratégique).</p> <ul style="list-style-type: none"> <li> <b>Indicateur 2.2.a</b> : Émissions de gaz à effet de serre ou de substances appauvrissant la couche d'ozone dans les zones cibles  <b>Niveau de référence</b> : 1 931,10 tonnes de substances susceptibles d'appauvrir la couche d'ozone (2020)  <b>Niveau cible</b> : 1 149,73 tonnes de substances susceptibles d'appauvrir la couche d'ozone (2025)<sup>31</sup> </li> <li> <b>Indicateur 2.2.b</b> : Dimension des zones protégées et autres mesures de conservation efficaces basées sur la superficie (en hectares)  <b>Niveau de référence</b> : À déterminer<sup>32</sup> (2020)  <b>Niveau cible</b> : À déterminer (2025) </li> </ul> <p><b>Produit 2.3 : Renforcement des capacités des projets pilotes choisis en vue de l'adoption de politiques durables en matière de biodiversité</b> (en lien avec le produit 3.2 du Plan-cadre de coopération des Nations Unies pour le développement durable et avec le produit 3.4.1 du plan stratégique)</p> <ul style="list-style-type: none"> <li> <b>Indicateur 2.3</b> : Nombre de projets pilotes dans le cadre desquels des approches et des pratiques durables, respectueuses de la biodiversité et tenant compte des questions de genre ont été adoptées  <b>Niveau de référence</b> : 0 (2020)  <b>Niveau cible</b> : 5 (2025) </li> </ul> <p><b>Produit 2.4</b> : Renforcement de la capacité des organismes publics visés à réduire l'empreinte écologique dans les zones ciblées (en lien avec le produit 4.1 du Plan-cadre de</p>		

<sup>31</sup> Le niveau de référence et le niveau cible fixés pour cet indicateur sont dérivés des projets prévus par le PNUD et actuellement mis en œuvre en Chine, qui contribueront à terme aux efforts déployés par le pays en vue d'atteindre son objectif global de 9 464 tonnes (pour la production) et de 6 131 tonnes de substances susceptibles d'appauvrir la couche d'ozone (pour la consommation) d'ici à 2025, alors que le niveau de référence en 2020 était de 18 929 tonnes (pour la production) et de 12 262 tonnes de substances susceptibles d'appauvrir la couche d'ozone (pour la consommation), respectivement.

<sup>32</sup> Le niveau de référence et le niveau cible seront déterminés à l'issue d'une enquête gouvernementale sur les zones protégées.

Indicateurs de réalisation, niveaux de référence et niveaux cibles	Source des données et fréquence de la collecte et entité responsable	Produits indicatifs (indicateurs, niveaux de référence et niveaux cibles)	Principaux partenaires ou cadres de partenariat	Montant indicatif des ressources, par réalisation (en dollars des États-Unis)
		<p>coopération des Nations Unies pour le développement durable et avec le produit 2.3.1 du plan stratégique)</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Indicateur 2.4</b> : Nombre de partenariats public-privé dans les zones ciblées visant à faire progresser les pratiques durables à faibles émissions de carbone</li> </ul> <p><b>Niveau de référence</b> : 0 (2020) <b>Niveau cible</b> : 1 (2025)</p>		
<b>Priorité ou objectif du pays</b> : Partenariats : exploiter le potentiel d'engagement et de partenariat de la Chine aux fins de la réalisation des objectifs de développement durable dans le monde entier.				
<b>Réalisation 3 énoncée dans le Plan-cadre de coopération (ou équivalent) faisant intervenir le PNUD</b> :				
<b>Réalisation 6 énoncée dans le Plan-cadre de coopération des Nations Unies pour le développement durable</b> : Grâce à la coopération Sud-Sud et à la coopération humanitaire, la Chine contribue davantage à la réalisation des objectifs de développement durable et à l'application des principes énoncés dans le Programme 2030, notamment de ceux qui consistent à ne laisser personne de côté				
<b>Réalisation correspondante du plan stratégique</b> : Réalisation 1 – Éliminer la pauvreté sous toutes ses formes et dans toutes ses dimensions				
<p><b>Indicateur 1</b> : Mise à disposition de rapports réguliers fondés sur des données probantes concernant la contribution de la Chine en matière de coopération pour le développement aux fins de la réalisation des objectifs de développement durable et les retombées de cette contribution (en lien avec l'indicateur 6.2 du Plan-cadre de coopération des Nations Unies pour le développement durable)</p> <p><b>Niveau de référence</b> : Non (2020) <b>Niveau cible</b> : Oui (2025)</p>	<p><b>Source des données</b> :</p> <p>Gouvernement ; institutions financières internationales ; banques multilatérales de développement ; organisations de la société civile de la Chine ; organismes des Nations Unies ; PNUD</p> <p><b>Fréquence de la collecte</b> : Annuelle</p>	<p><b>Produit 3.1 : Renforcement de la collaboration et des partenariats de la Chine avec l'ONU et d'autres partenaires internationaux, notamment en matière de coopération Sud-Sud et de coopération triangulaire</b> (en lien avec le produit 6.2 du Plan-cadre de coopération des Nations Unies pour le développement durable et avec le produit 1.1.1 du plan stratégique).</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Indicateur 3.1.a</b> : Nombre de nouveaux partenariats conclus entre l'ONU ou le PNUD et le secteur public chinois aux fins de la coopération Sud-Sud et de la coopération triangulaire</li> </ul> <p><b>Niveau de référence</b> : 6 (2020) <b>Niveau cible</b> : 16 (2025)</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Indicateur 3.1.b</b> : Nombre de produits de recherche communs publiés et de lignes directrices ou d'outils améliorés pour intégrer la réalisation des objectifs de développement durable dans la coopération Sud-Sud.</li> </ul> <p><b>Niveau de référence</b> : 0 (2020) <b>Niveau cible</b> : 3 (2025)</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Indicateur 3.1.c</b> : Nombre de femmes et d'hommes bénéficiant directement, en Chine et dans les pays</li> </ul>	<p>Gouvernement, institutions financières internationales, organisations de la société civile de la Chine et des pays partenaires, acteurs internationaux présents à Beijing, y compris les ambassades, les médias et les organismes des Nations Unies</p>	<p><b>Ressources ordinaires</b> : 250 000 dollars</p> <p><b>Autres ressources</b> : 1 000 000 dollars</p>

Indicateurs de réalisation, niveaux de référence et niveaux cibles	Source des données et fréquence de la collecte et entité responsable	Produits indicatifs (indicateurs, niveaux de référence et niveaux cibles)	Principaux partenaires ou cadres de partenariat	Montant indicatif des ressources, par réalisation (en dollars des États-Unis)
		<p>partenaires, de projets chinois de coopération Sud-Sud et de coopération triangulaire, selon l'approche consistant à « ne laisser personne de côté » (ventilé par âge).</p> <p><b>Niveau de référence</b> : 661 363 (non ventilé par âge) (2019)</p> <p><b>Niveau cible</b> : 1 300 000 (dont au moins 50 % de femmes) (2025)</p> <p><b>Produit 3.2 : Renforcement des capacités nationales à concevoir et à fournir une aide humanitaire et une aide au développement fondées sur des données probantes</b> (en lien avec le produit 6.1 du Plan-cadre de coopération des Nations Unies pour le développement durable et avec le produit 3.3.1 du plan stratégique)</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Indicateur 3.2</b> : Nombre d'initiatives globales de l'ONU et du PNUD menées avec la Chine en matière de renforcement des capacités, conformément aux meilleures pratiques de l'ONU.</li> </ul> <p><b>Niveau de référence</b> : 1 (2020)</p> <p><b>Niveau cible</b> : 5 (2025)</p>		<p><b>Total : 204 545 000 dollars</b></p> <p><b>Ressources ordinaires : 750 000 dollars</b></p> <p><b>Autres ressources : 203 795 000 dollars</b></p>